

Tram



NOUVELLE LIGNE  
Saint-Germain »» Achères

# Réunion d'information

## Secteur Gambetta

6 juillet 2017

**Tram**

**13**  
express

NOUVELLE LIGNE  
Saint-Germain »» Achères

**MOT D'ACCUEIL DE  
KARL OLIVE,  
MAIRE DE POISSY**

Tram

13  
express

NOUVELLE LIGNE  
Saint-Germain »» Achères

# PRESENTATION DE LA TRIBUNE

## CONCERTATION COMPLÉMENTAIRE : DU 7 MARS AU 8 AVRIL 2016 :

- Forte mobilisation : 862 avis recueillis
- Approbation bilan de la concertation complémentaire : juillet 2016

## DES PRÉCISIONS ATTENDUES SUR CE SECTEUR CONCERNANT :

- L'insertion du tram-train
- L'aménagement de la voirie
- L'avancée des études
- Les acquisitions foncières
- La réduction des impacts sonores et visuels

## ENGAGEMENTS DU STIF :

- Approfondir les études d'insertion
- Mettre en place une concertation continue → une cinquantaine de réunions ont été organisées

## ORDRE DU JOUR

1. Rappel du projet
2. Focus sur l'insertion du tramway dans le secteur du Boulevard Gambetta et présentation de la solution retenue
3. Points particuliers
4. Calendrier du projet

**1**

## **Rappel du projet**

Tram

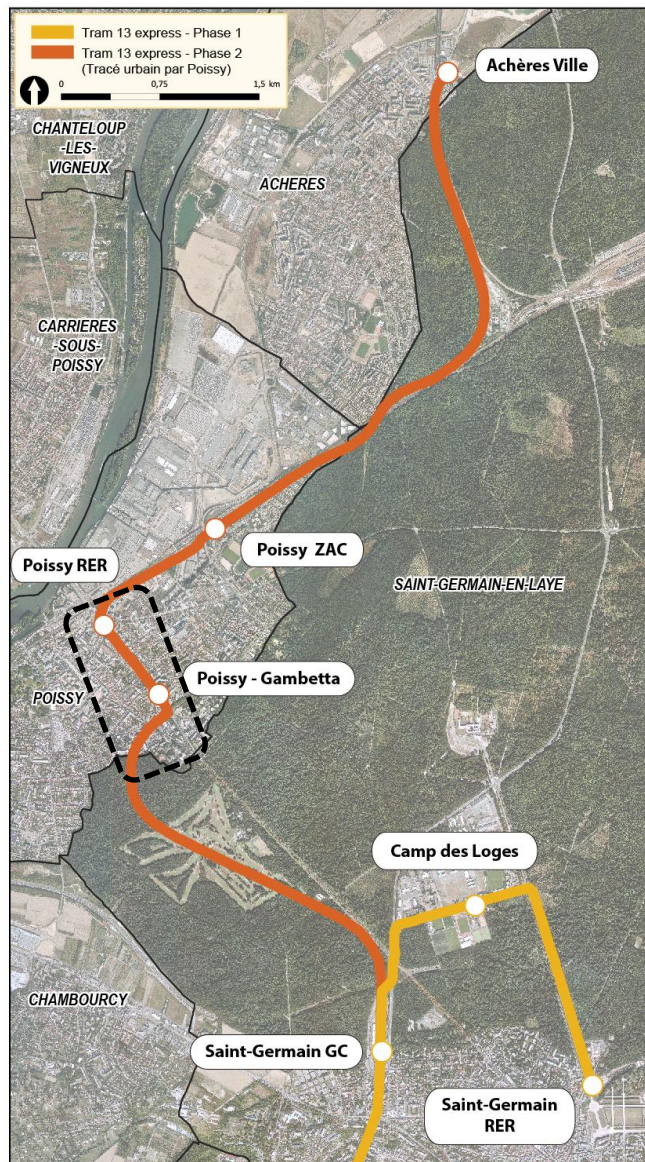
13  
express

NOUVELLE LIGNE  
Saint-Germain »» Achères

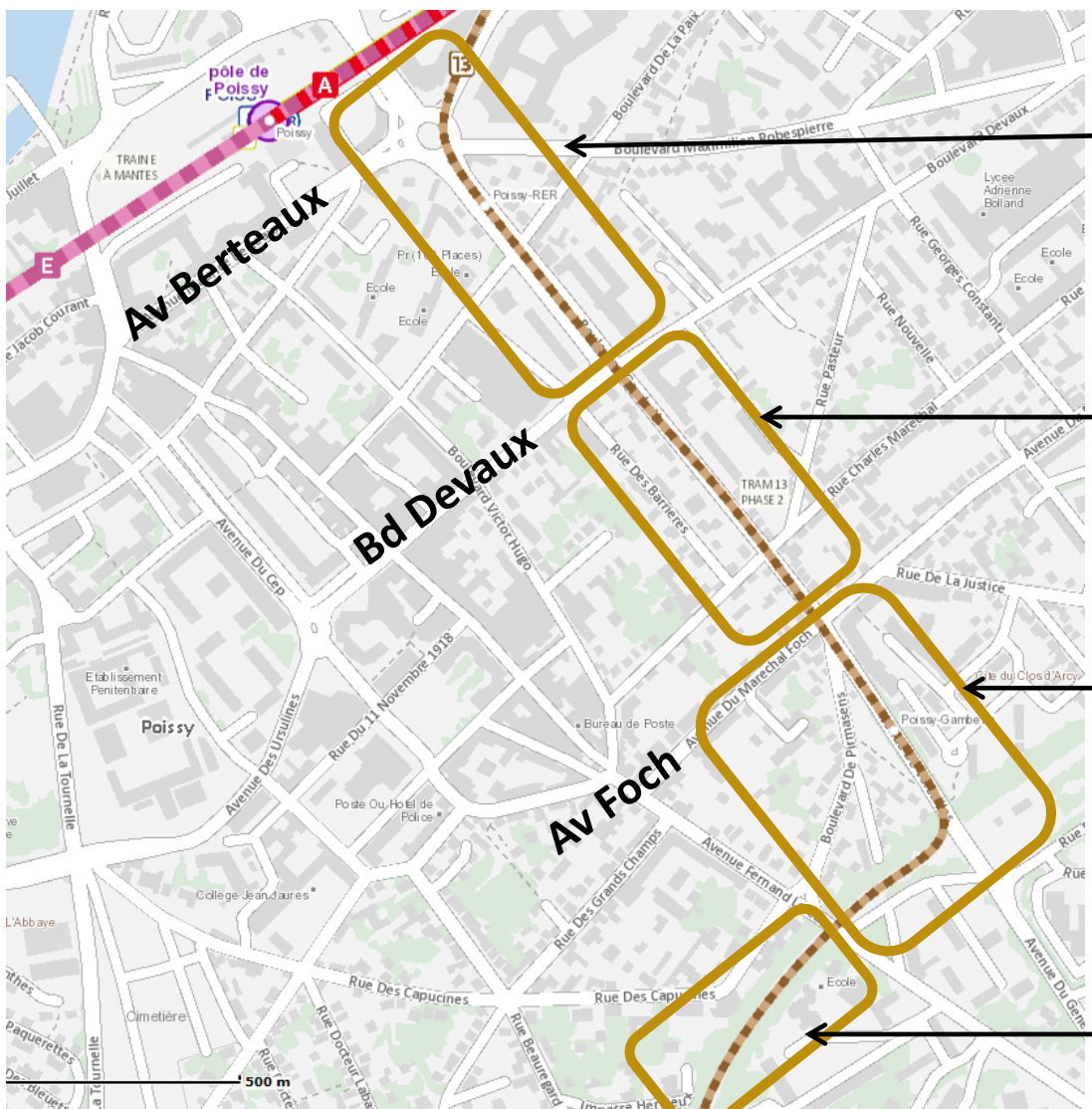
# VIDEO

# 2

## **Présentation de l'insertion du tramway dans le secteur du Boulevard Gambetta**



## 4 SECTEURS



**Secteur 4 : Boulevard Gambetta**  
*Boulevard Devaux à Place de l'Europe*

**Secteur 3 : Boulevard Gambetta**  
*Avenue du Maréchal Foch à Boulevard Devaux*

**Secteur 2 : Avenue de Versailles**  
*Rue de la Bruyère à avenue du Maréchal Foch*

**Secteur 1 : Débranchement sud / rue de la Bruyère**

Tram

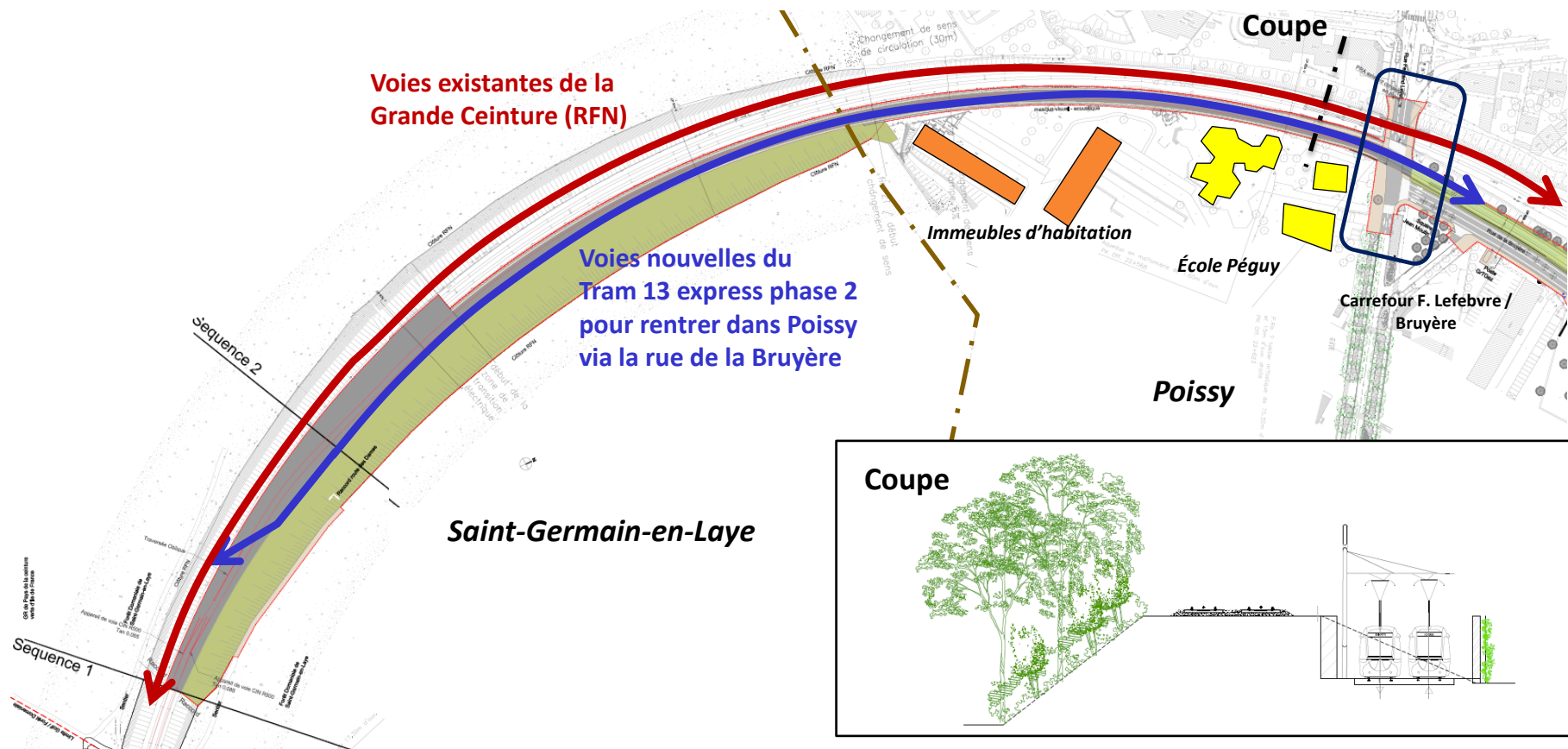
13  
express

NOUVELLE LIGNE  
Saint-Germain »» Achères

Secteur 1 :  
Débranchement sud /  
rue de la Bruyère

## DÉBRANCHEMENT SUD :

- Débranchement de la Grande Ceinture (réseau ferré national) en voie double avec décalage des talus forestiers
- Insertion d'une rampe en entrée de Poissy pour permettre au tramway de rejoindre le niveau de la rue de la Bruyère
- Franchissement à niveau du carrefour F. Lefebvre / rue de la Bruyère



Tram

13  
express

NOUVELLE LIGNE  
Saint-Germain »» Achères

Secteur 1 :  
Débranchement sud /  
rue de la Bruyère

## CARREFOUR AVENUE F LEFEBVRE / RUE DE LA BRUYÈRE

Etat actuel



Tram

13  
express

NOUVELLE LIGNE  
Saint-Germain »» Achères

Secteur 1 :  
Débranchement sud /  
rue de la Bruyère

## CARREFOUR AVENUE F LEFEBVRE / RUE DE LA BRUYÈRE

Intention d'aménagement



Tram

13  
express

NOUVELLE LIGNE  
Saint-Germain » Achères

## Secteur 2 : Avenue de Versailles

### UN ACCÈS AU CENTRE-VILLE AMÉLIORÉ

- **Elargissement du passage sous la Grande Ceinture avec restitution de tous les usages**, en particulier de larges espaces piétonniers et des itinéraires cyclables
- **Insertion latérale du tramway évitant les impacts sur la circulation routière tout en préservant les accès riverains**
- **Positionnement de la station au niveau du square Erard Prieur réaménagé**
- **Pas d'impacts sur le bâti**



Tram

13  
express

NOUVELLE LIGNE  
Saint-Germain »» Achères

Secteur 2 :  
Avenue de Versailles

## CARREFOUR RUE DE LA BRUYÈRE / AVENUE DE VERSAILLES

Etat actuel



## CARREFOUR RUE DE LA BRUYÈRE / AVENUE DE VERSAILLES

### Intention d'aménagement

Amélioration des  
cheminements piétons

Aménagements paysagers  
qualitatifs

Maintien double sens  
de circulation

Création d'itinéraires  
cyclables



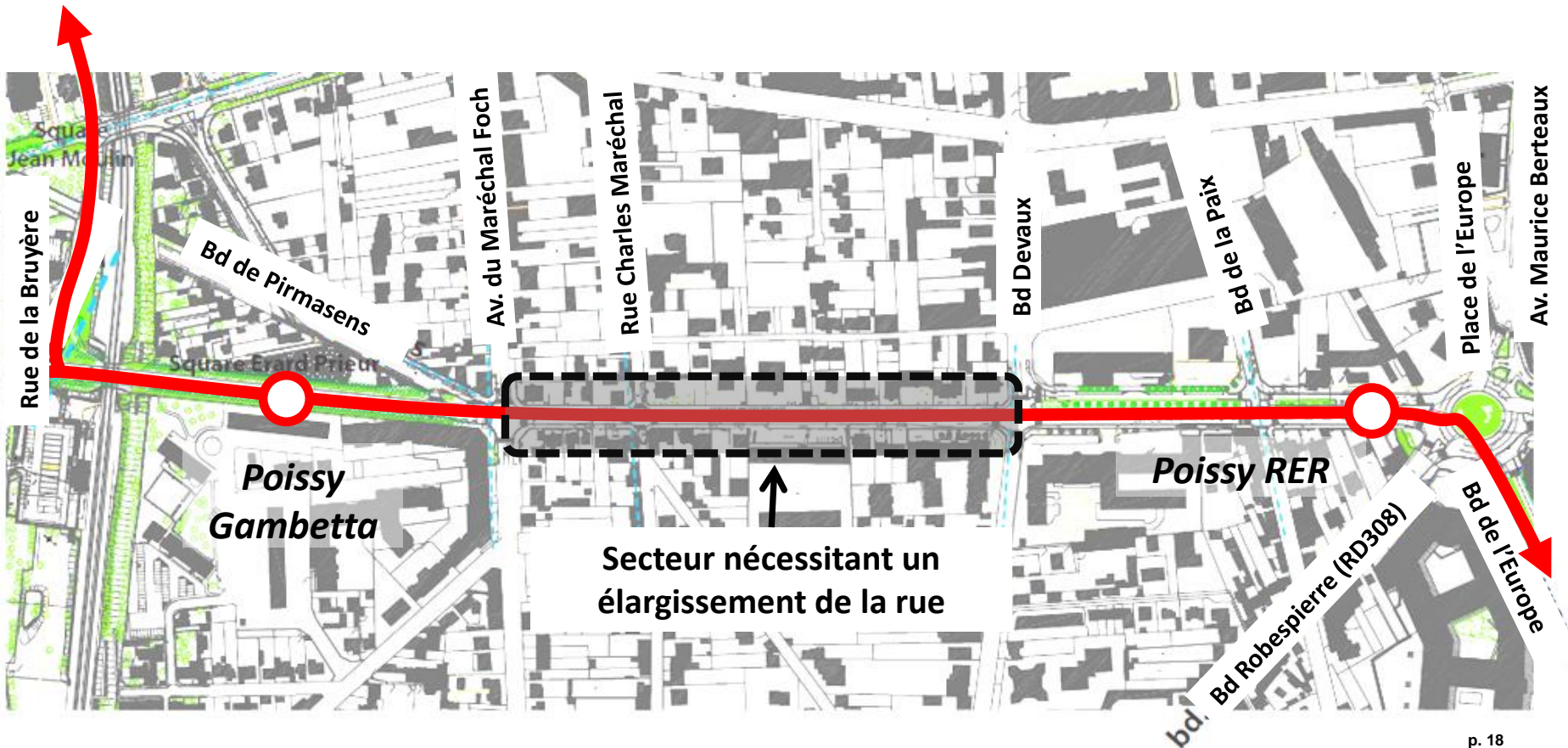
## STATION POISSY GAMBETTA

Intention d'aménagement

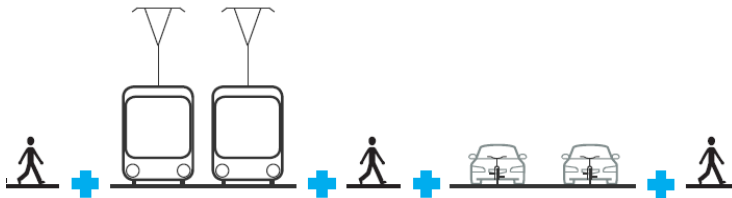
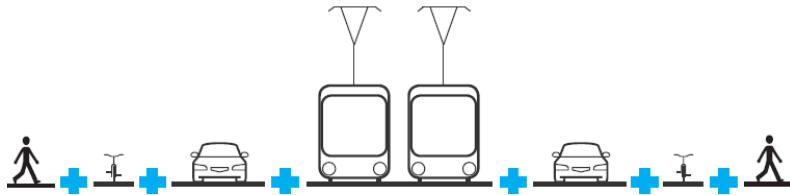


## UNE INSERTION EN EMPRISE ÉTROITE

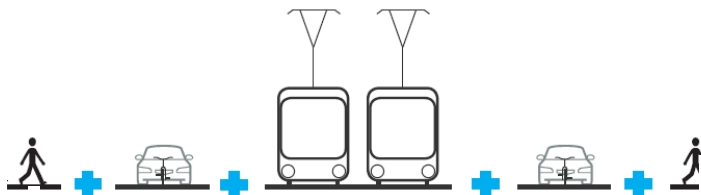
- **Besoin d'élargissement de la rue** pour permettre l'insertion du tramway et la restitution de tous les usages



## UNE INSERTION URBAINE OPTIMISÉE



### Solution retenue



- **Requalification de la voirie en zone 30** (mixité voiture / vélo) avec **maintien du double sens de circulation**
- **Traitement qualitatif des espaces publics**
- **Impacts bâtis limités**
- **Besoins fonciers toujours nécessaires**

## CARREFOUR BOULEVARD GAMBETTA / DEVAUX

Etat actuel



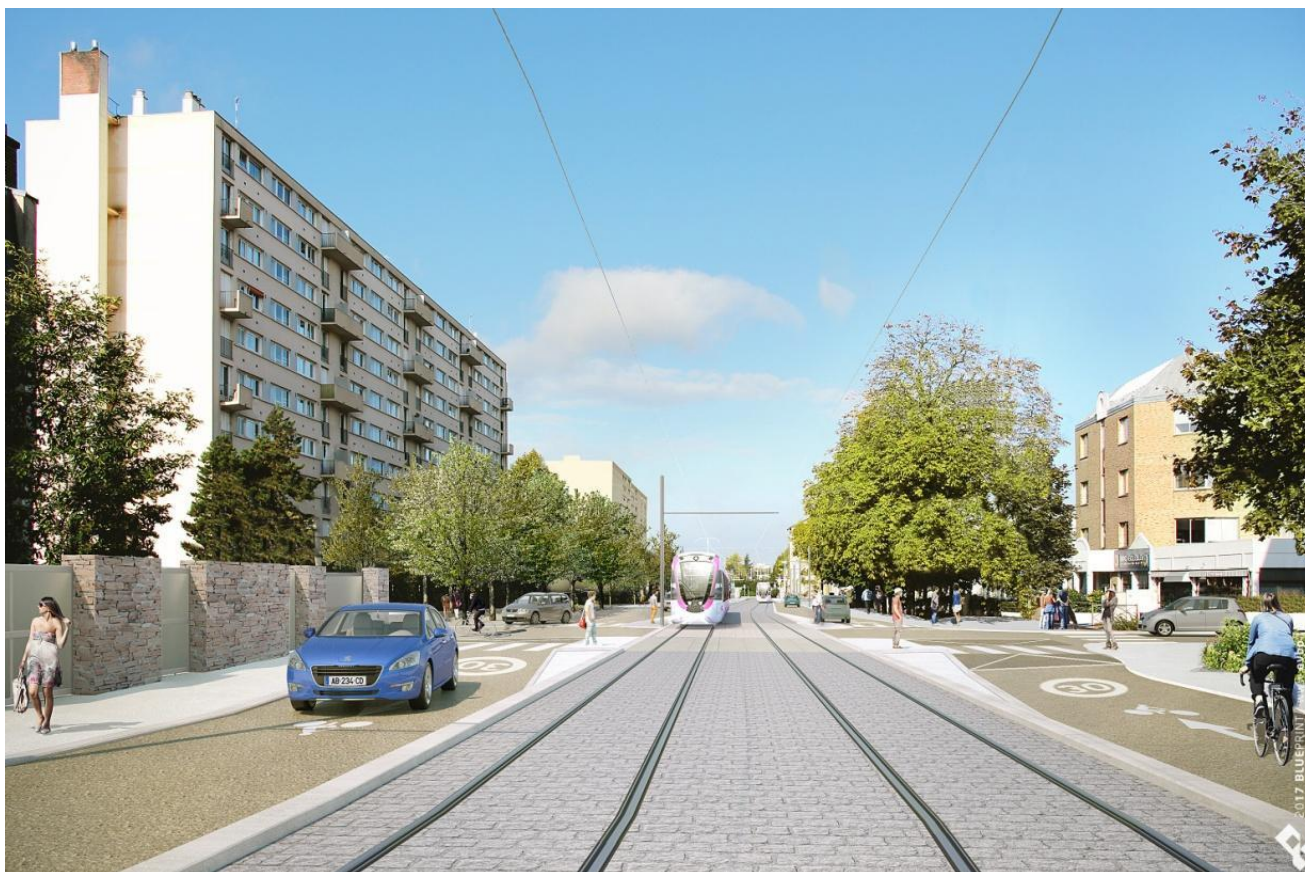
## CARREFOUR BOULEVARD GAMBETTA / DEVAUX

Intention d'aménagement

Accessibilité cyclable et  
piétonne améliorée

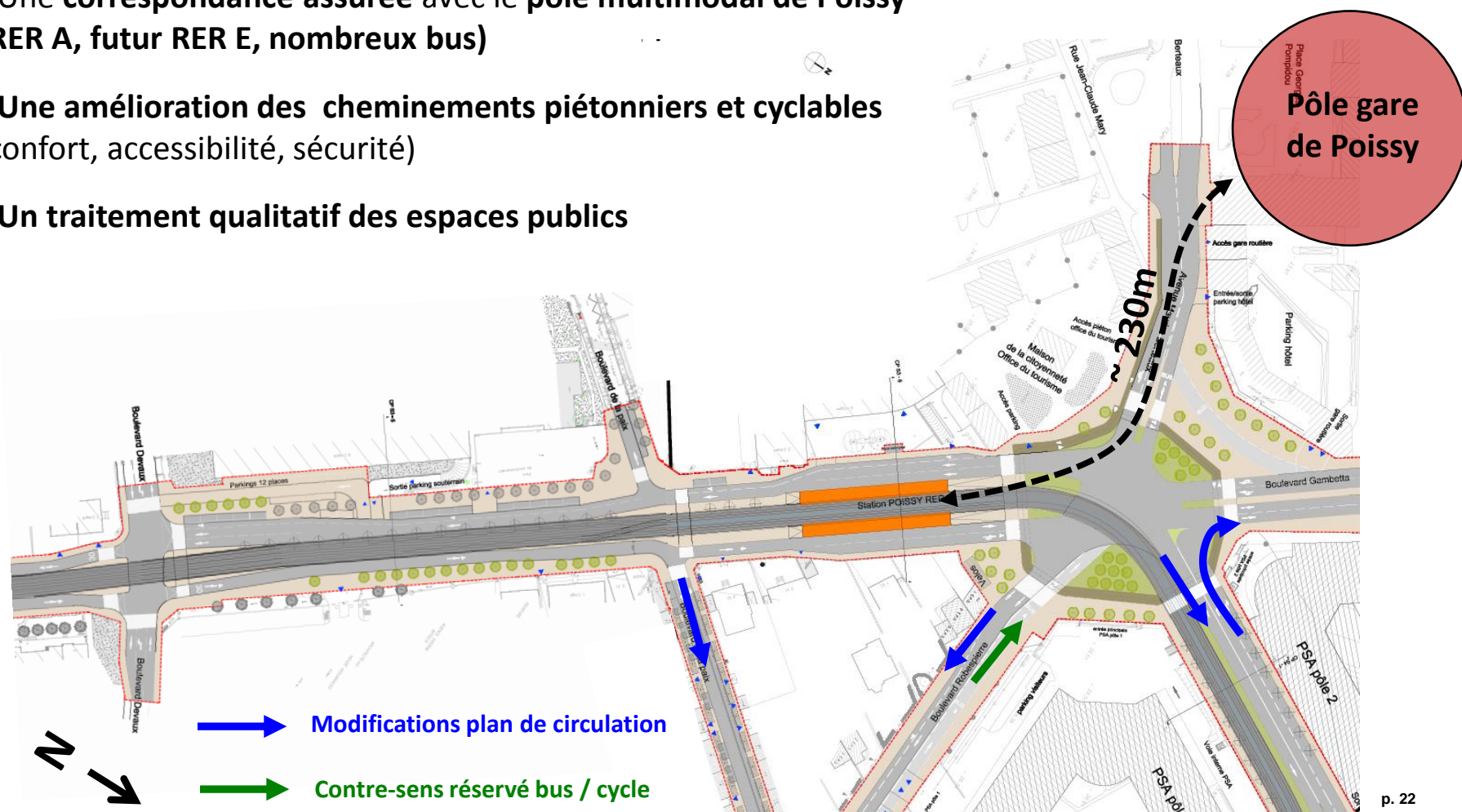
Circulation apaisée

Traversées sécurisées de la  
plateforme

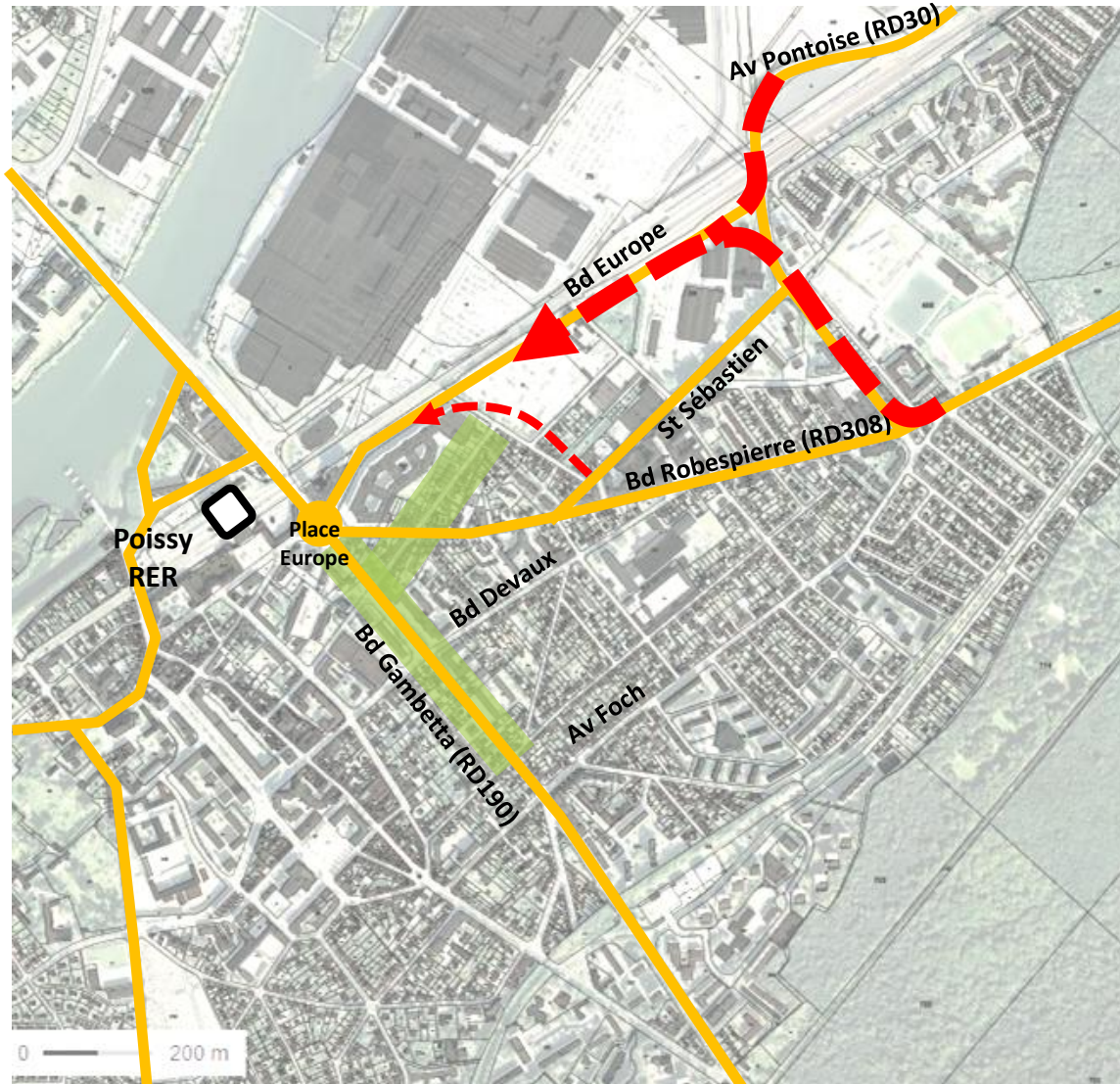


## UNE INTERMODALITÉ RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE

- Une correspondance assurée avec le pôle multimodal de Poissy (RER A, futur RER E, nombreux bus)
- Une amélioration des cheminements piétonniers et cyclables (confort, accessibilité, sécurité)
- Un traitement qualitatif des espaces publics



## UNE CIRCULATION ROUTIÈRE APAISÉE



Une modification locale du plan de circulation au niveau de la place de l'Europe qui permet d'assurer :

- Une circulation routière apaisée (zone 30) : - 20% de trafic (par rapport à la situation en 2025 sans le projet)
- Une diminution du trafic sur les axes Robespierre / Saint-Sébastien / bd de la Paix grâce au report de trafic sur le bd Europe prolongé
- Des reports de trafic faibles en TàG aux carrefours RD190 / Devaux et RD190 / Foch

 Zone 30

 Reports de trafic

Tram

13  
express

NOUVELLE LIGNE  
Saint-Germain »» Achères

Secteur 4 : Boulevard  
Gambetta (Devaux-Europe)

## PLACE DE L'EUROPE

Intention d'aménagement

Aménagement d'un carrefour à 5 branches compact

Apaisement de la circulation

Amélioration des cheminements piétons  
(confort, accessibilité, sécurité)

Création d'itinéraires cyclables



## INSERTION TRAVAILLÉE DU TRAMWAY

Le projet permet un **renouvellement de l'espace public** et une **vie locale plus apaisée** :

→ Apaisement de la circulation

→ Amélioration de l'accessibilité piétonne et cyclable

→ Aménagement de nouvelles traversées piétonnes mieux sécurisées

→ Insertion paysagère harmonieuse (végétalisation de la plateforme, plantation de haies etc.)

Tram

13  
express

NOUVELLE LIGNE  
Saint-Germain »» Achères

## EXEMPLES D'INSERTION QUALITATIVE DU TRAMWAY



Tramway de Lyon (T2 à Saint-Priest), voirie en zone 30



Tramway de Grenoble, cours Jean Jaurès  
voirie en zone 30

**3**

**Points particuliers**

## PROCÉDURE D'ACQUISITIONS FONCIÈRES

- **L'enquête parcellaire** : réalisée après l'enquête publique complémentaire, afin de **connaître précisément les propriétaires de chaque parcelle touchée par le projet** (→ objectif de réalisation de l'enquête : 2019)
- Elle se conclut par un **arrêté de cessibilité** délivré par le préfet.
- **Les acquisitions à l'amiable sont privilégiées**. La procédure d'expropriation n'intervient qu'en dernier recours.

## MESURES ET TRAITEMENT DU BRUIT

Etude acoustique



Résultats indiqués dans le Dossier  
d'Enquête d'Utilité Publique

Ambiance sonore du quartier peu modifiée voire améliorée



Bruit prédominant issu de la circulation  
automobile qui devrait diminuer



Tracé principalement rectiligne du  
tramway, peu d'appareil de voie

## LA GESTION DES TRAVAUX

Le respect des normes sur les **nuisances sonores**

La mise en place de **déviations** à proximité des zones de chantier

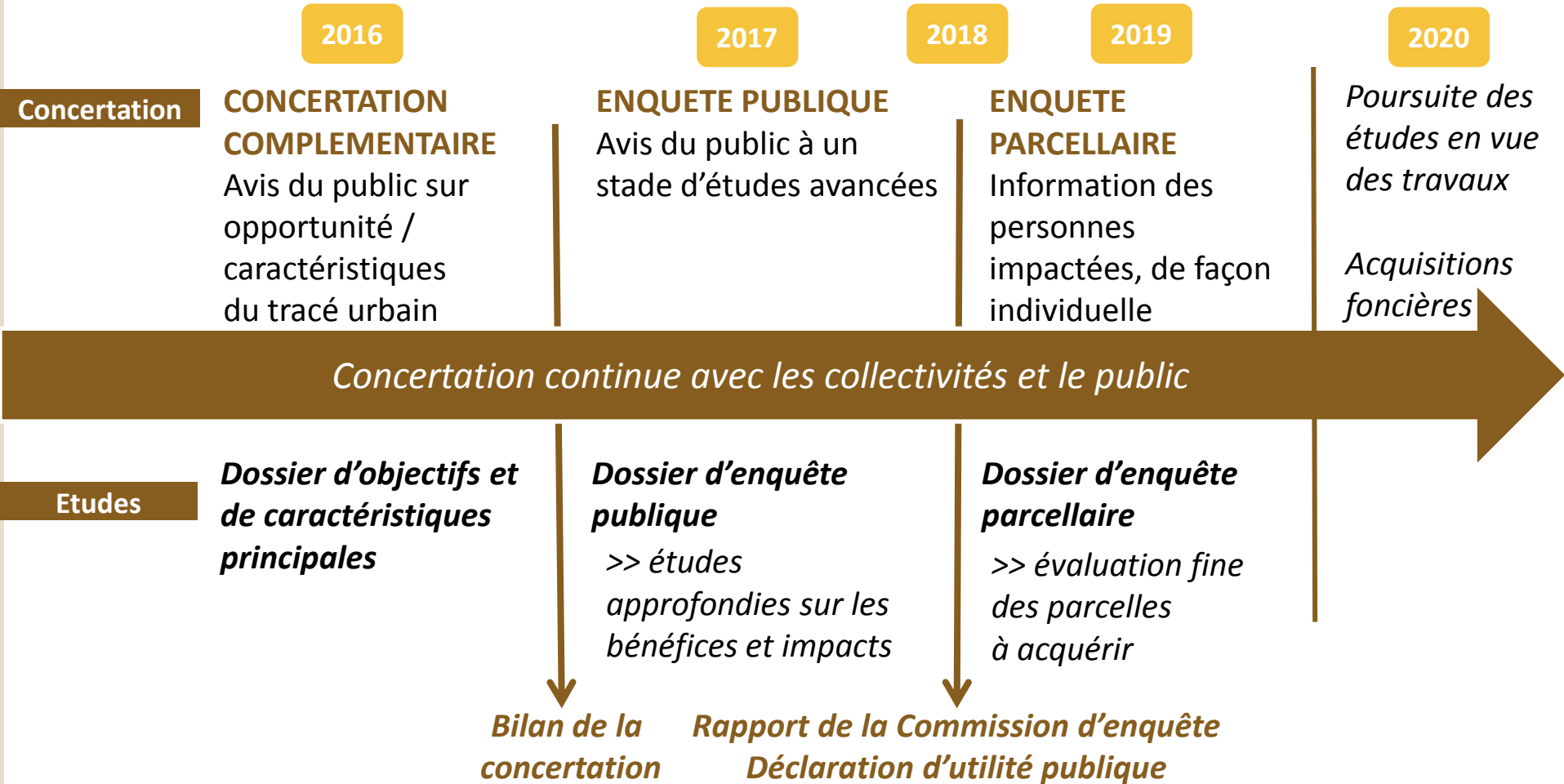
Le **maintien des accès riverains** pendant toute la durée du chantier



*Le dispositif d'information et d'accompagnement sera renforcé, en lien avec la Ville de Poissy*

# 4

## Calendrier prévisionnel



*Sous réserve de la tenue de l'enquête fin 2017 et de l'approbation du tracé par Poissy par la commission d'enquête*

**Merci pour votre  
participation**